

8 AOUT 1983

SPC/Fisheries 15/Document de fond 6
1 août 1983

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

QUINZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 1 - 5 août 1983)

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR DU RAPPORT
DE LA SESSION DE 1983 DU COMITE DE PLANIFICATION ET D'EXAMAN -
CONSERVATION DES RESSOURCES EN THONIDES DU PACIFIQUE TROPICAL,
OCCIDENTAL ET CENTRAL

69. Le Secrétariat général déclare que le document de travail WP.7 n'indique pas une prise de position du Secrétariat général et qu'il est présenté uniquement pour servir de base aux débats.

70. Le délégué de la France fait savoir que son pays désire voir le programme se poursuivre, mais sous une forme différente et sur des bases plus larges, comme le propose le document de travail. Puis il annonce que le Gouvernement français a décidé d'installer à Nouméa du matériel de recherche océanographique relié à un satellite, qui serait à la disposition de tous les pays océaniques et pourrait notamment être utile pour la pêche.

71. Le Secrétariat général fait savoir que les ressources en thons jaunes sont gravement menacées d'épuisement par l'intensification de la pêche dans la région.

72. Le délégué de la Nouvelle-Calédonie est partisan de l'extension du programme sur des bases plus larges en partant du Programme thonidés existant actuellement à la CPS. La nouvelle organisation devrait englober tous les pays de la région et les détails pourraient en être mis au point à la prochaine Conférence technique régionale des pêches de la CPS, qui aura lieu en août. Le délégué de Vanuatu s'associe à ces paroles.

73. Le délégué du Royaume-Uni est partisan de modifier l'actuel Programme thonidés de la CPS au lieu de créer une nouvelle organisation dans le Pacifique.

74. Le Secrétariat général confirme que la CPS est en consultation permanente avec l'Agence des pêches du Forum, mais ajoute qu'il serait très difficile de concrétiser l'organisation à large base qui a été suggérée avant que le Programme thonidés en cours ne prenne fin, en septembre 1984. Dans l'état actuel des choses, toute diminution des ressources en thonidés dans la région du Pacifique résulterait de la pêche des navires étrangers dans la région et non de celle des insulaires.

75. Le délégué des Etats Fédérés de Micronésie déclare que la CPS doit formuler des recommandations concrètes sur la gestion des ressources et qu'il faudrait donner mission à la Conférence technique des pêches de formuler une proposition. Le représentant de l'Agence des pêches du Forum fait savoir que l'APF appuie résolument la poursuite des recherches actuellement menées dans le cadre du Programme CPS d'évaluation des thonidés et marlins. Le Comité des pêches du Forum, à sa réunion de 1983, a chargé l'APF de lui faire un rapport sur les diverses solutions qui permettraient une meilleure gestion répondant aux besoins de ses membres; l'APF aidera très volontiers la CPS à évaluer les propositions relatives à la conservation et à la gestion des ressources en thonidés du Pacifique. Le délégué de Nouvelle-Zélande juge nécessaire d'adopter une approche globale de la gestion des ressources en thonidés et d'étudier en détail toute la gamme des options. Le Secrétariat général fait savoir que les futures évaluations des ressources halieutiques seront toujours susceptibles de modification car ces ressources sont en permanence sous l'influence des diverses méthodes de pêche employées dans la région.

76. Le délégué du Samoa-Occidental déclare que la diminution des thons jaunes est due à l'introduction de la pêche à la senne dans le Pacifique, qui s'est accompagnée d'une réduction proportionnelle des prises à la palangre et à la canne. Le délégué de la France estime qu'il faudrait rechercher une nouvelle formule pour créer une organisation à large base en partant du Programme thonidés existant. Un représentant de l'ORSTOM fait savoir qu'il est difficile d'obtenir des statistiques sûres des pays du Pacifique non membres de la CPS pour une bonne gestion et une pêche rationnelle des ressources.

77. Le Secrétariat général déclare que les pays devront se prononcer, à la Conférence technique de la CPS, sur l'avenir du Programme thonidés et sur le type d'arrangement qui doit y faire suite. Il suggère que la CPS et l'APF préparent ensemble un document à présenter à la prochaine Conférence technique de la CPS pour aider les pays à arrêter une ligne de conduite. En réponse à une question du délégué des Iles Salomon, le Secrétariat général explique les formalités de participation à la Conférence technique régionale des pêches de la CPS et au Comité d'experts.

78. Le délégué des Etats Fédérés de Micronésie suggère que le Comité recommande à la Conférence de maintenir le Programme thonidés et que toute proposition concernant la gestion des ressources en thonidés soit formulée conjointement par l'APF et la CPS. Le délégué de Polynésie française est partisan que tous les pays du Pacifique participent à tout débat sur la gestion des pêches dans l'ensemble du Pacifique, surtout si l'on doit envisager une réglementation. Le délégué des Samoa américaines dit qu'étant donné l'utilité du Programme thonidés pour son pays, il aimerait le voir poursuivre en attendant un débat plus approfondi sur la question d'une organisation à large base. Le délégué des Iles Salomon demande à nouveau au Secrétariat général d'expliquer pourquoi le candidat présenté au Comité d'experts par son pays n'a pas été accepté.

79. Le président présente le projet de résolution suivant, que le Comité adopte:

Le Comité reconnaît l'importance pour la région des activités du Programme d'évaluation des thonidés et marlins de la CPS et prie la Conférence technique régionale des pêches de la CPS en 1983 d'étudier diverses options pour la poursuite éventuelle des activités sous leur forme actuelle ou sous une forme nouvelle en vue de formuler des recommandations détaillées et précises à soumettre à la Vingt-troisième Conférence du Pacifique Sud. Pour faciliter les débats de la Conférence technique régionale des pêches, le Comité charge le Secrétariat général de présenter diverses solutions à cette Conférence technique en consultation avec l'APF.